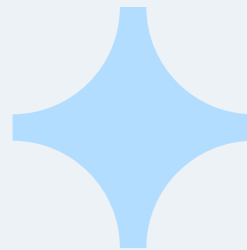




La ville recrute



Date de publication : 14 aout 2026

Une ou un Auxiliaire de Puériculture en EAJE - CDD de 4 mois

Cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture territoriaux

Réf: DEPE/AP-CDD/08-26



**Vous souhaitez accompagner les tout-petits dans leurs découvertes et contribuer à leur épanouissement au quotidien ?
Rejoignez les établissements d'accueil du jeune enfant de
Champigny-sur-Marne !**

Avec ses 77 883 habitantes et habitants, Champigny-sur-Marne est une ville engagée pour l'éducation, la parentalité et la petite enfance. Au sein de la Direction de l'Éducation et de la Petite Enfance, les établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) développent des pratiques pédagogiques autour du langage, du mouvement, de la nature et de la culture.

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire et sous la responsabilité d'une éducatrice de jeunes enfants, vous participez pleinement à l'accueil, aux soins et au développement des enfants accueillis.

Vos missions principales

- Accueillir les enfants et leurs familles avec bienveillance, écoute et disponibilité.
- Participer aux soins d'hygiène, de confort, de santé et de sécurité des enfants.
- Favoriser l'autonomie et le développement global de chaque enfant à travers des activités d'éveil adaptées.
- Observer et analyser les besoins des enfants et contribuer à leur accompagnement en lien avec le projet éducatif de la structure.
- Participer à la mise en œuvre des projets pédagogiques et des activités proposées aux enfants.
- Participer aux réunions d'équipe, aux projets thématiques et aux temps forts de la structure : fêtes, cafés parents, etc.
- Contribuer à l'accompagnement et à la qualité de la relation avec les familles.
- Participer à l'entretien des locaux et du matériel dans le respect des protocoles d'hygiène.

Conditions d'exercice

- Temps complet : 36h30 par semaine – 1 607 heures annuelles.
- Horaires en roulement, dans des établissements ouverts de 7h30 à 19h00.
- Participation à des temps en dehors des heures d'accueil : réunions et événements notamment.
- Affectation dans un EAJE de la Ville, en crèche collective ou multi-accueil.
- Travail au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

Profil

- Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture (DEAP) requis.
- Bonne connaissance du développement psychomoteur de l'enfant et des besoins du jeune enfant.
- Sens de l'observation, écoute active, empathie et qualités relationnelles.
- Maîtrise des gestes d'hygiène, de sécurité et des soins courants.
- Capacité à travailler en équipe, rigueur, disponibilité et sens des responsabilités.

Pourquoi rejoindre Champigny ?

- Un environnement éducatif structuré et ambitieux, avec une Cité Éducative et de nouveaux projets autour de l'éveil des enfants.
- Une dynamique collective et des pratiques pédagogiques diversifiées autour du langage, du mouvement, de la nature et de la culture.
- L'opportunité de rejoindre une collectivité engagée en faveur de la petite enfance et de la qualité d'accueil des enfants et de leurs familles.

Postulez avant le

14 sept 2026

Envoyez votre candidature

à l'attention de Monsieur le Maire à :

service.recrutement@mairie-champigny94.fr

Référence à mentionner :

Réf: DEPE/AP-CDD/08-26



CHAMPIGNY-SUR-MARNE

